



Garde d'enfant non reconnu

Par **louloute**, le **05/08/2010** à **22:48**

Bonjour,

le père de mon enfant nous a rejeté à mon 4e mois de grossesse pour ensuite me harceler. Aujourd'hui il continue à me harceler et se montre à nouveau menaçant, j'ai fait une procédure de garde auprès du TGI de mon département mais ma demande a été rejeté car il n'a pas reconnu l'enfant. Que puisse je faire pour protéger mon enfant car il me harcèle pour voir le bébé, il monte la garde devant mon appartement. Ne lui faisant pas confiance j'aimerais faire ces visites dans un cadre surveiller mais lui le refuse, il veut le voir chez moi. Que me conseiller vous de faire juridiquement, puisse je également porter plainte si jamais il se représente à mon domicile ou continue de me suivre ou m'épier? Merci pour vos réponses.